

ACTU REVENDICATIVE

LES ESSENTIELLES SOUS LE SOLEIL DE MARSEILLE

Quand la section Ville de Marseille a entendu que la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars avait pour sujet les Essentielles, elle n'a pas hésité une seule seconde pour agir, car, comme on l'a vu lors de la pandémie, les personnes essentielles sont nombreuses dans la Fonction publique et les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes persistent.



SOMMAIRE

- 1 ACTU REVENDICATIVE**
 - Les Essentielles sous le soleil de Marseille
 - Journée internationale des droits des femmes
 - Nouvelle mobilisation des Essentielles
- 5 EN BREF**
- 7 EUROPE - INTERNATIONAL**

25^e congrès de la centrale syndicale tunisienne UGTT
- 9 VIE DES SYNDICATS**
 - Intercos 28 : le congrès du renouveau à Chartres
 - Réunion du comité syndical d'Intercos Isère
 - Le syndicat Intercos du Cantal se dote d'une nouvelle section à la préfecture et dans les DDI
- 10 LE SAVIEZ-VOUS ?**
- 11 *Le fil orange des élections***

À la conquête de notre représentativité !



Soutenu par le syndicat Interco 13 et la fédération Interco, Christophe Martin-Chalamel, le secrétaire de section de la ville de Marseille, s'est alors mis en relation avec l'URI PACA et l'UD des Bouches-du-Rhône pour préparer et coordonner cette action qui avait notamment pour objectif de soutenir les équipes locales.

Cette initiative fut aussi un moyen de créer un *buzz* pour que, à quelques mois des élections, la CFDT soit mise en lumière et puisse retrouver une place de premier plan dans le paysage syndical marseillais, ce qui, par effet de domino, donnerait un coup de *boost* à sa représentativité en PACA.

Le jour J, on constate que les efforts ont payé puisque Jacques Lager, secrétaire général de la fédération Interco, Sophie Le Port, secrétaire nationale en charge de la syndicalisation, Sandrine Langenecker, secrétaire nationale, Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale confédérale en charge de la protection sociale, l'action et la fonction publique et Nouria Rebotti, secrétaire confédérale chargée des fonctions publiques et de l'action publique, ainsi qu'une trentaine de militants de la section se sont retrouvés sur un camp de base situé devant la mairie de Marseille.

Cette mobilisation a également permis de rejoindre l'interfédérale d'une centaine de militants venant des fédérations du SGEN, des Services, des Santé-Sociaux, de Construction et Bois, de la FEP, des Finances, des Mines et de la Métallurgie, sans compter les membres des syndicats 04, 05, 84 et bien d'autres.

La journée s'est poursuivie par des tractages dans différents lieux marseillais pour les camarades du privé épaulés par certaines militant-es de la section qui ont pu rencontrer des agent-es hors du contexte parfois écrasant de leur cadre de travail.

Le reste des équipes Interco sont, quant à elles, allées au contact des agents pour leur montrer que le pouvoir de négociation de notre syndicat a permis des avancées significatives (RIFSEEP, prime Ségur, passage en catégorie B pour les personnels du social et de soins, etc.) et que la prise de contact direct et l'écoute active font partie des prérogatives de la fédération Interco CFDT.

Les « commandos orange » ont notamment visité deux immeubles regroupant les services municipaux de la DRH, des élections, de la formation, le CCAS (qui



De gauche à droite : Delphine Giliberto, Christophe Martin-Chalamel, Émilie Touchot, Jacques Lager, Jocelyne Cabanal et Alain Rei



fusionne CE des agents et les services aux Marseillais(es) et les directions de l'éducation, de la petite enfance et des emplacements.

En parallèle, une délégation, composée de Jocelyne Cabanal, Jacques Lager, Alain Rei, secrétaire de l'UD 13, Christophe Martin-Chalamel et son adjointe Delphine Giliberto, a été reçue par madame Émilie Touchot, conseillère Solidarités, Santé, Égalité Femme Hommes, au Cabinet du maire. Une journée riche en rencontres, échanges qui ne peut qu'aider notre famille orange à retrouver l'ampleur qu'elle mérite dans la deuxième ville de France. ●

Christophe Martin-Chalamel



Christophe Martin-Chalamel en pleine action

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Marie Mennella et Julien Morcrette, secrétaires nationaux, ont fait résonner ce texte sur la place du Panthéon, lors de la mobilisation interfédérale de ce 8 mars en faveur des travailleuses essentielles.

CE QUE NOUS CONSTATONS

Nous voulons porter la voix de nos collègues qui n'ont pas pu venir en personne, apporter leurs témoignages.

Voici **Francette qui nous dit**, « **Je suis aide à domicile**, j'ai un contrat de deux heures par semaine, mais en réalité je fais vingt heures. C'est trop peu pour le nombre de personnes à visiter alors je dépasse. J'ai eu 845 € de paie en janvier : ce n'est pas assez pour ma fille et moi. L'essence a augmenté et mes déplacements ne sont pas tous remboursés alors je gagne moins d'argent. Je suis contente d'avoir un travail mais j'aimerais gagner mieux ma vie ».

Voici **Stéphanie qui explique** : « **Je suis en CDD comme auxiliaire de soins à temps complet dans un EHPAD public**. Mon contrat est à 17 h 30, le reste en heures supplémentaires au bon vouloir de la collectivité. Je n'ai jamais la même paie. Durant la Covid, et même maintenant, on doit gérer des protocoles sanitaires qui changent tout le temps. On

n'a plus le temps de s'occuper des personnes âgées ».

Voici **Evelyne qui est Atsem** et qui dit : « **Je suis embauchée à temps non complet pour 24 heures durant les temps de classe, mais je fais aussi la garderie et la cantine. Je travaille sans arrêt jusqu'au soir. Contrairement aux idées reçues, l'Atsem n'est pas seulement là pour « accompagner les enfants aux toilettes ».** J'aide les enseignantes ; je fais aussi partie de l'équipe éducative. Durant les premières heures de la Covid, j'étais présente pour les enfants des soignants. J'ai eu deux fois la Covid et mon mari aussi, alors qu'il est vulnérable. On a eu peur. Pendant la période de la Covid : la désinfection des locaux et du matériel qui a servi dans la journée, être en permanence derrière les enfants afin de s'assurer qu'ils respectent les gestes barrières ! Cela a occasionné beaucoup de fatigue et des arrêts maladie. Ce travail supplémentaire et pourtant essentiel n'est pas reconnu ».

Et **Marie, greffière au ministère de la justice** nous explique que : « **Durant le pre-**



Marie et Julien devant le Panthéon

mier confinement, les tribunaux sont restés ouverts et en première ligne face aux violences des cellules familiales. C'était difficile d'entendre dans les médias que les tribunaux étaient fermés alors que nous fonctionnions sans masque, sans gel hydroalcoolique mais avec la peur au ventre d'attraper la Covid et de la transmettre à nos proches au retour du travail». Ses collègues, Dominique et Sylvie, éducateur et psychologue à la justice, nous expliquent manquer de bras et de temps pour accompagner les jeunes dont ils sont responsables.

Le témoignage de **Sophia** : « **Ça va faire cinq ans que j'exerce le métier de conseillère funéraire** dans une grande entreprise. Avant la crise sanitaire, c'était déjà compliqué : on était livré à nous-même, le management de proximité était déjà inexistant. Pendant la crise, j'ai dû faire face à un fort surcroît d'activité, d'abord parce qu'il y avait plus de

défunts, et ensuite parce qu'à plusieurs reprises, j'ai porté toute seule l'agence du fait de l'absence de mes collègues. On m'a aussi imposé de nombreux remplacements dans une agence très éloignée de mon domicile et de mon lieu d'embauche habituel. À un moment, je me souviens qu'un responsable m'a même demandé de faire quatre heures de route aller/retour, juste pour vérifier la température des cellules réfrigérées ! Et bien évidemment on n'a jamais demandé une telle chose à mon collègue masculin. Je n'ai eu aucun retour de ma hiérarchie, personne pour reconnaître mon investissement ».

CE QUE NOUS REVENDIQUONS

Nous travaillons pour l'amélioration des conditions d'emploi, la hausse des rémunérations, la revalorisation des grilles et le dégel du point d'indice pour tous ces métiers.

Oui, le Gouvernement a fait des annonces, mais depuis le Ségur, il y a un saucissonnage et un saupoudrage des revalorisations qui les rendent incompréhensibles et injustes. Tu n'es pas dans un établissement financé au titre de l'article xx du code xx, tu n'as pas le droit à la revalorisation !

Tu n'as pas le bon grade, tu n'as pas le droit à la revalorisation. Tu n'es pas dans le bon service, tu n'as pas la revalorisation alors que tu assumes les mêmes tâches !!

La CFDT veut aussi permettre l'amélioration des conditions de travail et l'anticipation de l'usure professionnelle par le développement de plan de formation, de transition ou de reconversion professionnelle. Nous revendiquons la valorisation des déroulements de carrière ainsi que l'augmentation de la quotité de travail afin que tout le monde puisse vivre décemment de son travail et nous dénonçons les temps non complets imposés.

Les employeurs se plaignent du manque d'attractivité des métiers de la fonction publique : « *On ne trouve plus personne !* » disent-ils. En augmentant les temps de travail des agents qui sont à temps partiel imposé, on réduirait déjà les difficultés. Ils comptent trop souvent sur l'implication et l'engagement des personnels, leur sens du service public, mais cela ne justifie pas de précariser les personnels.

À la CFDT, nous revendiquons du temps et des moyens humains, nous revendiquons de l'humanité, nous revendiquons des sourires, nous revendiquons du lien, nous revendiquons de faire société. Faire reconnaître ces métiers comme essentiels c'est leur donner un salaire à la hauteur de leur utilité sociale et des conditions de travail décentes.

Interco CFDT se bat pour que les invisibles des réformes soient entendues, pour que les invisibles de la société soient vus. Vous les avez applaudies ? Payez-les ! ●

NOUVELLE MOBILISATION DES ESSENTIELLES

Les 3 février 2022 a eu lieu une première marche pour les Essentielles. Un temp fort de rassemblement interfédéral pour mettre en lumière les travailleurs et travailleuses de l'ombre. Ce n'était qu'un début...

Le mardi 8 mars 2022, Journée internationale des droits des femmes, a été de nouveau l'occasion de braquer les projecteurs sur ces

métiers hyper féminisés. En Province comme à Paris, toutes les fédérations CFTD étaient là pour porter la voix de ces femmes. Elles se sont



Divers Intercos dans le défilé



Vue générale

LE 30 MARS, UNE DATE À RETENIR...

Comme chaque année, la Fédération internationale des travailleurs sociaux (International Federation of Social Workers) organise un colloque international dont la thématique est « *Co-construire un nouveau monde éco social : ne laisser personne de côté* ».

Intercos CFTD s'associe pleinement à cette initiative pour mettre en valeur le travail social.

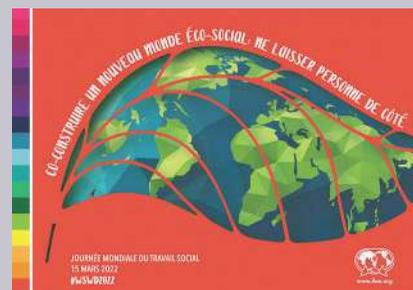
Notre ambition est de donner la parole, tout au long de l'année 2022, aux communautés professionnelles de ce champ.

Première date à retenir : le 30 mars 2022.

Cette journée sera consacrée aux aides à domicile car celles-ci sont ESSENTIELLES. Elles assurent un rôle primordial au maintien de l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées rencontrant des difficultés permanentes ou passagères. L'occasion de comprendre leurs réalités de travail, d'échanger, de connaître les actions/les démarches engagées par la CFTD...

Venez nombreux et nombreuses ! Retenez la date et inscrivez-vous en ligne au webinaire qui se tiendra le 30 mars de 14 h à 16 h :

► <https://bit.ly/360z8vK>



réunies dans plusieurs villes de France pour manifester devant la Nation de leur situation.

À Paris, par les interventions de Marie Mennella et de Julien Morcrette, un éclairage particulier, ciblé, indispen-

sable a été mis sur les divers secteurs professionnels de notre fédération Interco : le secteur médico-social de proximité, le secteur privé dans ces différentes composantes y compris le secteur funéraire... Ils ont donné à comprendre, à voir, à découvrir la réalité

quotidienne de ces ESSENTIELLES.

Nous poursuivons notre combat pour la juste et totale reconnaissance de ces métiers. ●

Jacqueline Fiorentino
Secrétaire fédérale



Nicole Menguy et Monique Gresset, secrétaires fédérales



Jacqueline Fiorentino et Isabelle Charles, secrétaires fédérales



Jean-Marc Thourel, secrétaire national et Gwendal Ropars, conseiller politique fédéral



Marie Mennella, secrétaire nationale et Guillemette Favreau, secrétaire fédérale



Matthieu Fayolle, secrétaire fédéral

25^E CONGRÈS DE LA CENTRALE SYNDICALE TUNISIENNE UGTT

La centrale syndicale historique UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail) - en arabe : **مراعاة دا حات الا ل غش لل يس نوت لا** - véritable pilier démocratique et laïc de la Tunisie, tenait son congrès du 15 au 18 février 2022 à Sfax, deuxième ville du pays.

Parmi la dizaine d'organisations internationales présentes, figurait la confédération CFDT et également notre fédération Interco CFDT, invitée spéciale en raison de sa coopération avec la fédération des municipaux UGTT dont la réussite fait figure d'exemple.

L'UGTT s'est créée en pleine colonisation (1946) notamment pour s'émanciper à l'époque du syndicat CGT-T qui acceptait, en lien avec l'État français, que les travailleurs français bénéficient de droits supérieurs aux travailleurs tunisiens. Selon les historiens, son fondateur, Farhat Hached, fut assassiné en 1952 par la Main rouge, une organisation armée défendant la présence française en Tunisie.

Forte d'une longue et solide histoire et de 720 000 adhérents pour un pays de 12 mil-

lions d'habitants, l'UGTT est une référence pour de nombreux tunisiens et pour les organisations syndicales au Maghreb et dans le monde. Comme la CFDT, l'UGTT a un fonctionnement démocratique scrupuleux et s'attache à tenir des positionnements indépendants et responsables axés sur l'intérêt collectif, des buts atteignables et l'obtention d'avancées concrètes pour les travailleurs et pour la Tunisie.

Suite à la révolution de 2011, l'UGTT est l'une des composantes du quartet du dialogue national honoré par le prix Nobel

de la paix en 2015 pour son rôle dans la transition démocratique ayant abouti à la ratification de la nouvelle Constitution de consensus en 2014.

Malheureusement, la Tunisie est passée depuis, d'une période remplie d'espoirs à une situation de grande incertitude et de doute avec une inflation galopante, un taux de chômage élevé, des jeunes diplômés qui s'exilent (notamment les nombreux médecins formés en Tunisie), des fonctionnaires que l'État a du mal à payer et des réformes



Nourredine Taboubi, le secrétaire général réélu

à l'arrêt ; le tout sur fond de crise sanitaire et de bras de fer avec le FMI notamment. De surcroît, le président de la République tunisienne élu en 2019, a interrompu (temporairement ?) en 2021 le processus démocratique en s'octroyant le pouvoir législatif (en lieu et place du Parlement) et malmenant, au nom de la lutte contre la corruption, le dialogue national qui avait fait le succès de la Tunisie en 2014.

C'est dans ce contexte complexe que s'est tenu ce congrès de Sfax regroupant 620 délégués venant de toute la Tunisie. Malgré des tentatives de déstabilisations et de décrédibilisations ourdies en coulisse par le pouvoir et par le parti islamique Ennahdha, ce congrès s'est bel et bien déroulé, même si sa tenue fut menacée jusqu'au dernier moment par un recours en justice.

Observé avec beaucoup d'intérêt y compris par les partenaires et bailleurs internationaux (Union Européenne, FMI) pour lesquels l'UGTT représente une garantie de sérieux et de démocratie, ce congrès aura permis l'élection d'une nouvelle commission exécutive composée des douze secrétaires généraux adjoints pressentis, avec à leur tête, comme secrétaire général, Nourredine Taboubi, nettement réélu. Toutes les résolutions ont pu être débattues comme il se doit et approuvées. L'adoption du « plan stratégique » correspondant à la résolution d'orientation, qui affirme notamment que l'UGTT est indépendante par rapport aux partis politiques, a été un moment fort du congrès.

Ce 25^e congrès a ainsi démontré une nouvelle fois que l'UGTT restait solide, soudée et fidèle à ses valeurs syndicales, démocratique et laïque quel que soit le contexte, une bonne nouvelle pour la Tunisie et au-delà.

Parmi les prises de parole, les invités internationaux ont pu assister (avec traductions simultanées en français et en anglais) à celles notamment de l'Union des femmes tunisiennes, de l'Association des femmes démocrates tunisiennes, de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de Shaer Saed, le secrétaire général du principal syndicat palestinien PGFTU, qui a plaidé

pour la cause palestinienne récemment reconnue comme une véritable situation d'apartheid par Amnesty international, devant un public tout en soutien portant des écharpes floquées des deux logos de l'UGTT et du PGFTU.

Toujours soucieux de ses hôtes, l'UGTT avait également prévu pour ses invités internationaux une visite de l'île de Kerkennah en face de Sfax, qui se trouve être la terre natale des premiers leaders de l'UGTT, en particulier du fondateur Faret Hacheb (dont on trouve les portraits dans tous les locaux syndicaux), mais également d'Habib Achour, un secrétaire général charismatique. Symbole du poids du syndicalisme et de l'UGTT en Tunisie, les deux bateaux qui mènent à l'île portent respectivement le nom de ces deux grands leaders syndicaux.

Après les trois jours de congrès, les trois représentants CFDT (deux confédéraux et un d'Interco) ont remercié et félicité l'UGTT et ses nouveaux élu-es pour avoir réussi à rester forts et unis afin de continuer à tenir ce rôle essentiel de garde-fou qui oblige l'État tunisien au dialogue social, qui construit les réformes nécessaires, et travaille au retour d'une démocratie réelle.

Nous avons aussi souhaité bonne chance à Makrem Amairia, secrétaire général de la fédération UGTT des municipaux, qui organisait une grève des agents municipaux de deux jours dans la foulée pour revendiquer la mise en place d'avancées sociales négociées, mais jamais appliquées. ●

Matthieu Fayolle
Secrétaire fédéral,
représentant Interco CFDT
à ce 25^e congrès de l'UGTT

**Hymne de l'UGTT
diffusée durant le congrès
(vidéo de 17 s.) :**

▶ <https://bit.ly/3MWpISB>



Portrait de Farhat Hacheb

INTERCO 28 : LE CONGRÈS DU RENOUVEAU À CHARTRES

Après 22 années passées à la tête du syndicat Interco d'Eure-et-Loir, Patricia Bossard a fait valoir des droits à une retraite bien méritée. Elle a été remplacée par Benoit Ganivet en mai 2021.

Patricia n'en était pas moins présente lors de ce congrès du renouveau ! Initialement programmé en décembre 2021, ce congrès qui devait officialiser le changement d'équipe a été repoussé au 8 mars pour se tenir dans des conditions plus agréables. Outre la qualité des textes présentés et des échanges, un buffet local et savoureux a permis aux participants de mieux se connaître dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Ce sont ainsi une soixantaine de militants de 8 des 10 sections qui ont assisté le matin aux présentations des rapports financier et d'activité, votés à l'unanimité. L'après-midi, Florence Krajka, secrétaire fédérale du secteur Syndicalisation, avait été invitée pour aborder ce point primordial tant dans la résolution qui lui fait la part belle, que dans les pratiques syndicales de toute l'équipe.

En hausse continue du nombre de cotisations depuis 2016, avec un pic en 2021, Interco Eure-et-Loir affiche un solde positif entre les entrées et sorties des adhérents depuis plusieurs années et une augmentation de 3,3% entre 2020 et 2021. L'après-midi s'est conclu par la présentation et le vote du projet de résolution du syndicat. Ce projet 2021-2025 est l'occasion de reconstituer une équipe après plusieurs départs de militants investis. Les



Benoit Ganivet, le nouveau secrétaire général d'Interco 28

recherches sont nombreuses : un responsable syndicalisation, un responsable de formation, un trésorier adjoint, un défenseur syndical, un ou plusieurs animateurs de formation, etc. Ce sont en tout quatre équivalents temps plein (ETP), à répartir entre militants pour permettre au syndicat de fonctionner.

La nouvelle commission exécutive est constituée de :

- Benoit Ganivet, secrétaire général ;
- Stéphane Hérouin, trésorier ;
- Estelle Setbon, trésorière adjointe ;
- Philippe Rouillard, responsable syndicalisation ;
- Véronique Coudray, responsable formation.

Nous souhaitons une belle vie syndicale à ce nouveau collectif. ●

Florence Krajka
Secrétaire fédérale

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL D'INTERCO ISÈRE

Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le syndicat Interco 38 (Isère) s'est réuni en « Comité syndical » à la salle des fêtes de Saint-Gervais sur invitation de son secrétaire général Frédéric Hardouin.

Sur la cinquantaine de militant-e-s présent-e-s, les Essentielles étaient représentées par une forte délégation féminine. Des militantes aides-soignantes sont d'ailleurs venues les rejoindre après leur travail : bravo à elles ! Les Grenobloises et Grenoblois étaient également venus en force.

Cette journée, centrée sur les prochaines élections professionnelles de la fonction publique, a permis de faire le point sur les ambitions CFDT : les appuis confédéraux et fédéraux, la stratégie fédérale et les ambitions du syndicat. « Force est de constater que la motivation, l'implication et l'envie de bien faire sont bien

présentes dans ce collectif. Vous devez être confiants face à cette échéance » a indiqué Ingrid Clément, secrétaire générale adjointe de la fédération Interco, en charge des élections. Si les enjeux et la stratégie du contact de terrain personnalisé ont bien été appréhendés par le



Vue générale de la réunion du comité syndical d'Interco Isère

collectif, le plaidoyer d'Annie Grabarczyk, secrétaire de la section de Vienne, en faveur de notre syndicalisme d'adhérents a été un

moment très utile pour affûter nos arguments afin de convaincre les futurs candidats à adhérer, mais aussi les adhérents à devenir militants et candidats ! Une très belle journée météorologique, syndicale Interco CFDT et humaine que ce 8 mars 2022 à Saint-Gervais ! ●



Annie Grabarczyk

Stéphane Sochon

LES 12 MÉTIERS LES PLUS FÉMININS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Sur les 244 métiers recensés dans la territoriale, douze ont un taux de féminisation supérieur à 93%.

La plupart d'entre eux sont des métiers de la « relation aux usagers ». Parmi ces métiers, se trouvent trois des dix-sept principaux métiers de la territoriale : les agents d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, les assistants éducatifs petite enfance et les aides à domicile.

À noter : entre 2012 et 2017-2019, le taux de féminisation a augmenté d'un point.

Sur la même période, celui des sages-femmes et des responsables d'établissement d'accueil du jeune enfant ont connu une baisse respective de 1,7 point et 2,9 points.

Les douze métiers territoriaux ayant un taux de féminisation supérieur à 93% :

Métiers territoriaux	2017-2019		2012	Évolution (pts)
	Effectifs	Taux de féminisation (%)	Taux de féminisation (%)	
Ensemble (hors sexe non renseigné)	1 957 200	61,6	60,6	1,0
Puériculteur	5 200	99,0	99,2	-0,2
Assistant éducatif petite enfance	67 200	99,0	98,8	0,2
Agent d'accomp. à l'éducation de l'enfant	78 100	98,9	98,9	0,0
Sage-femme	1 100	98,0	99,7	-1,7
Animateur de relais d'assistantes maternelles	4 300	97,8	98,5	-0,7
Éducateur de jeunes enfants	9 300	97,3	96,6	0,7
Aide à domicile	37 900	96,6	97,5	-0,9
Assistant de direction	17 100	96,5	96,6	-0,1
Assistant dentaire	200	95,7	Absent	
Resp. d'établissement d'accueil du jeune enfant	6 300	95,1	98,0	-2,9
Infirmier	6 400	93,8	93,8	0,0
Secrétaire de mairie	23 400	93,7	93,9	-0,2

Sources : CNFPT - Observatoire de la FPT - Recensement des emplois et des métiers territoriaux 2017-2019.

CNFPT - Observatoire de la FPT - Enquête nationale sur les métiers territoriaux au 31 décembre 2012.

En savoir plus : Panorama statistique des métiers territoriaux sur cnfpt.fr :

► <https://bit.ly/3CNMK9M>

LE SYNDICAT INTERCO DU CANTAL SE DOTE D'UNE NOUVELLE SECTION À LA PRÉFECTURE ET DANS LES DDI¹

Les 22 et 23 février 2022, lors d'une tournée élections, une délégation composée des représentants du syndicat Intercro du Cantal dont Cyril Vigues, son secrétaire général, et de Ingrid Clément, secrétaire générale adjointe de la fédération, a été reçue à la DDETSPP² en présence de Thierry Gibert, secrétaire de la nouvelle section CFDT Préfecture et DDI.

Les contraintes sanitaires n'ont pas eu raison de l'organisation de l'heure mensuelle d'information à laquelle les agents des DDI ont été invités à participer.

La nouvelle DDETSPP gère les agents de six ministères (économie, solidarité, travail, agriculture, écologie et intérieur) rendant l'action syndicale complexe, mais les militants sont décidés à relever le défi de s'imposer aux élections professionnelles et comme organisation syndicale forte.

L'information aux agents sur leurs droits, sous un prisme autre que celui de l'administration, est l'une des préoccupations de l'équipe CFDT et au cœur de la stratégie de revendication syndicale de la section préfecture.

Les militants de la section dénoncent notamment les disparités de traitements qui existent actuellement entre les agents et des méthodes de travail parfois ubuesques.

Pour la CFDT, il est nécessaire de travailler sur l'harmonisation des pratiques professionnelles, de défendre des *process* managériaux plus simples et mieux compris des agents et des conditions d'avancements qui tiennent compte de la totalité et de la richesse du parcours professionnel des agents inscrit dans la loi, mais pas mis en œuvre.

Lors de cette rencontre, il apparaît clairement que les agents sont soumis à des règles obsolètes et à un manque de moyens pour l'action publique qui les démotivent.

La rencontre avec les adhérents de cette section laisse augurer un bel avenir pour ce collectif motivé qui s'investit pleinement dans la préparation des élections professionnelles et porte avec fierté les couleurs CFDT. ●

Nicole Menguy
Secrétaire fédérale



¹ Directions Départementales Interministérielles.

² Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.



De G. à D. : Nicole Menguy, secrétaire fédérale, Henri Prat de la coordination, Cyril Vigues, SG, Ingrid Clément, SGA de la fédération, Nadège Cornelle de la DEETSPP et Thierry Gibert de la préfecture

À LA CONQUÊTE DE NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ !

Les élections professionnelles de décembre 2022 permettront de mesurer la représentativité des organisations syndicales. Cette représentativité se traduira par des moyens alloués aux syndicats pour fonctionner et aux représentants du personnel pour mener à bien leur mission !

À ce titre, tous les militants CFDT sont des acteurs essentiels de la conquête de cette représentativité et ce sera tous ensemble que nous y arriverons.

Voici quelques repères essentiels :

ALLER SUR LE TERRAIN, FAIRE DE LA PROXIMITÉ

 **Se faire connaître là où on n'est pas implanté et renforcer les contacts là où on est implanté**

Du terrain, de la proximité... est l'atout essentiel d'une campagne. Investir dans des chaussures confortables pour aller à la rencontre des agents est une bonne décision pour les candidats et les équipes de terrain.

 **Faire campagne sans bulletin d'adhésion**

La séquence électorale est une période propice pour proposer l'adhésion (pas seulement aux candidats mais aussi à leurs collègues) et mettre en avant, qu'une fois adhérents, ils seront accompagnés, formés et bénéficieront du réseau CFDT.

À LA RECHERCHE DES CANDIDATS

 **Prioriser les lieux où l'on veut faire une liste**

Mettre en place une stratégie syndicale est essentielle. Cibler les collectivités où on souhaite s'implanter ou continuer à être représenté permettra de mettre en place une vraie stratégie de tournées et d'augmenter l'efficacité au lieu de s'éparpiller sans but précis.

 **Se limiter au nombre minimal de candidatures sur la liste ou reconduire la liste sans changement**

On entend souvent : on ne change pas une équipe qui gagne, mais le renouvellement militant doit être une préoccupation constante. Montrons par nos listes que la CFDT est bien vivante, que nous sommes capables de représenter toutes les catégories, de tous métiers et de tous âges.

DÉPOSER DES LISTES À TOUT PRIX

 **Déposer un maximum de listes**

Un maximum de candidats à de nombreux endroits montre une organisation forte !

 **Oublier de déposer une liste, ne pas vérifier sa validité juridique ou ne pas réfléchir à l'ordre des candidats sur la liste**

Fâcheux oubli, mais qui arrive malheureusement. En cas d'oubli de dépôt d'une liste, la campagne est terminée et les électeurs n'auront pas la possibilité de voter pour notre organisation et les militants ne bénéficieront pas de droit syndical... Il faut savoir aussi faire constituer une liste tenant compte des souhaits des candidats (tête de liste ou plutôt à la fin) et de leur notoriété.

FAIRE SON BILAN ET SE PROJETER DANS L'AVENIR

 **Réaliser et diffuser le bilan de son mandat. Décider des priorités pour le mandat qui vient et faire connaître nos revendications.**

 **Ne pas faire de profession de foi et ne pas afficher clairement les positions de la CFDT**

L'électeur ne doit avoir aucun doute sur les positions de la CFDT, aucune hésitation au moment de voter surtout s'il ne possède pas une véritable culture syndicale. Tous les documents CFDT doivent afficher clairement ses couleurs et son logo.

ÊTRE ACTEUR DE LA CAMPAGNE

 **Faire ses propres actions en local**

Décliner localement les actions nationales est utile, mais organiser ses propres actions en lien avec les préoccupations des agents de son territoire est un vrai plus. Les agents souhaitent qu'on leur parle de leur quotidien et personne n'est mieux placé que vous pour leur en parler.

 **Attendre tout des autres (syndicats, fédération, URI...)**

Vous pouvez, bien sûr compter sur le soutien de toute l'organisation. Cet enjeu électoral est partagé par toutes et tous ! Mais c'est aux candidats et aux futurs élus, soutenus par leurs sections et syndicats, que revient la charge de mener la campagne de proximité.

INCITER À VOTER

 **Inciter les électeurs à voter en temps et en heure**

Sensibiliser bien en amont sur les dates du vote. Avant le jour J, veiller au bon déroulement du vote par correspondance et/ou du vote électronique. Le jour J, alerte par SMS ou par messagerie, relances téléphoniques...

 **Oublier d'aller voter soi-même ou d'inciter nos adhérents à voter**

On a tous en tête des exemples de sièges perdus à quelques voix CFDT manquante(s) au moment du dépouillement. Tout doit être mis en œuvre pour éviter cette mésaventure. ●